

On peut, Messieurs, envisager ce grand débat sous bien des aspects ; on peut rechercher dans nos traditions nationales quels ont été les rapports de l'Eglise et de l'Etat, du sacerdoce et de l'Empire. Je dis qu'autrefois une foi religieuse ardente, des convictions dogmatiques étaient au fond de ces querelles, tandis que, aujourd'hui, il n'y a qu'un calcul politique, qu'une combinaison de partis déçus dans leurs espérances, une coalition de convoitises dynastiques.

Est-ce que vous n'êtes pas frappés de cette circonstance que les hommes politiques qui s'étaient donnés à eux-mêmes, qui s'étaient décernés, à une époque tout à fait triste et troublée, le nom d'hommes du gouvernement de combat, sont les mêmes qui, à l'heure actuelle, se trouvent à la tête de cette agitation, signent des pétitions, prononcent des discours qui n'ont d'autre but que de pousser à une levée de boucliers dans ce pays ?

Non, je ne veux pas dire ici les noms de ces hommes ; mais vous savez bien qui ils sont tous, puisqu'ils appartiennent à la haute Assemblée. Ils s'y sont réfugiés comme dans une citadelle, et, toutes les fois qu'on y fait une élection, c'est une élection qui a pour but d'y introduire une haute individualité du personnel des comités catholiques.

La France ne peut s'y tromper, quand elle voit que ce sont les mêmes hommes, qui, au 24 mai, se déclaraient, dans leur conduite politique et privée, soumis au Syllabus le prenant pour règle de leurs actions, (...) et qui poursuivent, au dehors leur campagne contre nos institutions au nom du cléricalisme ; qui ont considéré que le Sénat devait être le refuge, le réduit pour exercer sur le gouvernement, sur le pouvoir exécutif une pression incessante.

Et ce n'est pas seulement en France qu'on fait appel à toutes les populations catholiques ; dans toute l'Europe, dans tout l'univers, on voit des pasteurs se lever, prononcer les mêmes discours, écrire les mêmes lettres, se livrer à la même ardente propagande.

Si au dehors, les catholiques anglais, en face d'une Eglise établie et d'un pouvoir non contesté, peuvent se permettre de tenir le langage que tenait le cardinal Manning, si en Allemagne, les évêques ultramontains des bords du Rhin peuvent tenir le même langage, en France, nous sommes dans une situation spéciale : le clergé catholique est un clergé lié à l'Etat, ses évêques sont des fonctionnaires de l'Etat, ils engagent la politique du pays quand ils engagent leurs personnes dans ces querelles et dans ces aventures, et la responsabilité de leur conduite pèse sur le gouvernement. Depuis tantôt trente ans, dans ce pays, on s'est habitué sous l'influence de doctrines lâches et molles, sous l'influence de sophismes, contre la puissance de l'Etat, contre le rôle de l'Etat, à prêter la main à tous les envahissements, à toutes les usurpations de l'esprit clérical.

L'Eglise est arrivée à supprimer dans tous les séminaires, même à Saint-Sulpice, l'enseignement des libertés gallicanes et à proscrire comme une hérésie tout ce qui rappelait la vieille Eglise de France, les libertés traditionnelles de cette Eglise qui avait été constituée sous le double empire de la protection nationale et de la dignité même de l'Eglise.

On a demandé à enseigner, d'abord les petits, les humbles, puis on s'est élevé, on est passé à l'enseignement secondaire, et aujourd'hui nous voici à l'enseignement supérieur, à la collation de grades par les universités catholiques au détriment de l'Etat. On pense à l'effrayante multiplication dont les ordres religieux, les congrégations de toute sorte, hommes et femmes, offrent le spectacle depuis le dernier recensement.

Nous en sommes arrivés à nous demander si l'Etat n'est pas maintenant dans l'Eglise, à l'encontre de la vérité des principes qui veut que l'Eglise soit dans l'Etat.

Quant à moi, je suis partisan du système qui rattache l'Eglise à l'Etat. Oui ! j'en suis partisan, parce que je tiens compte de l'état moral et social de mon pays, mais je veux, entendez-le, je ne veux défendre le Concordat et rester fidèle à cette politique que tout autant que le Concordat sera interprété comme un contrat bilatéral qui vous oblige et vous tient, comme il m'oblige et comme il me tient !

Je ne fais que traduire les sentiments intimes du peuple de France en disant ce qu'en disait un jour mon ami Peyrat<sup>1</sup> : le cléricalisme ? Voilà l'ennemi !

Léon Gambetta, devant les députés, 4 mai 1877.

---

<sup>1</sup> Alphonse Peyrat. 21 juin 1818 à Toulouse - 31 décembre 1890.